

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 8

Artikel: À propos de l'article de Philippe Richardot "Simulation et théorie"
Autor: Rickly, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de l'article de Philippe Richardot «Simulation et théorie»

Deux passages de l'article de Philippe Richardot, «Simulation et théorie», paru dans la *RMS* de février 2000, ont particulièrement retenu mon attention et, l'avouerai-je, suscité mon étonnement.

S'appuyant peut-être sur un ouvrage de vulgarisation ou, tout au moins, de portée générale, consulté de bonne foi, l'auteur déclare tout d'abord que, dans l'antiquité classique, les Spartiates font un compte rendu détaillé de chaque bataille, dans des textes appelés *Taktika*. En vérité, nous n'avons pas le moindre indice concret que les Spartiates procédaient de la sorte et l'on chercherait en vain un seul témoignage appuyant cette thèse dans toute la littérature gréco-latine, Xénophon inclus. Il s'agit donc, au mieux, d'une pure spéculation. Quant aux *Taktika* (pour reprendre la terminologie proposée), ce sont des ouvrages didactiques sur l'art de la guerre. Consacrés, pour la plupart, à la «tactique», ils ne contiennent pas le moindre compte rendu

de bataille et ne présentent qu'une très lointaine parenté avec la tactique, au sens où les modernes l'entendent.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est tout simplement impossible de leur trouver un lien, si ténu soit-il, avec la cité de Sparte et ses institutions militaires. Le plus ancien d'entre eux remonterait, selon la critique à peu près unanime, à l'an 357 av. JC, à une époque où Sparte est devenue une puissance militaire de second ordre. Les scientifiques s'accordent généralement pour l'attribuer à un officier professionnel arcadien. Cela étant, chacun est libre de prétendre que l'origine des *Taktika* doit être, malgré tout, recherchée en Laconie. Faute de preuves, même indirectes, il conviendrait alors de recourir au conditionnel.¹

L'auteur affirme, d'autre part, que le mot pour désigner «armée», en latin, est *exercitum* («exercice»). *Exercitus-us m.* est le terme correct. Si *exerci-*

tum existe également, comme supin du verbe *exercere-eo*, il n'est pas attesté comme substantif. Peut-être a-t-on confondu *exercitum* avec *exercitium-in.*, qui signifie «exercice» mais jamais «armée» et que l'on rencontre, par exemple, chez Tacite. Indubitablement, *exercitus*, tout comme *exercitium* et, plus classique, *exercitatio*, dérive du verbe *exercere-eo*. Malheureusement, *exercere* revêt plusieurs sens: «mettre en mouvement, travailler, tourmenter, pratiquer, administrer» et, naturellement, «exercer, entraîner par des exercices».

S'il est très tentant de rapprocher sémantiquement *exercitus* («armée») du verbe *exercere*, en privilégiant les deux dernières significations possibles, cette filiation est peut-être un peu trop commode pour être tout à fait sûre. Acceptons-la néanmoins, puisque les anciens eux-mêmes, par exemple Varron et Cicéron, semblent avoir admis cette étymologie.

Daniel Rickly

¹M. Richardot nous oppose Végèce (*Mil. III, Praef.*). Dans un article solidement documenté, E.L. Wheeler a déjà démontré que ce témoignage tardif était irrecevable (*CHIRON* 13, 1983, 1-20).